



14

TOUR DE LA TÊTE DU GARNIER

Au départ de Beuil (1 450 m)



Ce circuit de proximité rassemble tous les poncifs du haut Cians : de petits sentiers douillets se fauillent à travers de vastes forêts de mélèzes, des vallons tranquilles mènent à des cols panoramiques et dégagés... et la modestie de la dénivelée n'entame ni le moral des randonneurs, ni leurs mollets ! Mais ne vous attendez pas à plonger dans les eaux pures du lac de Beuil, partiellement asséché à la fin du XIX^e siècle !

Pour résoudre les problèmes d'eau de Beuil, un projet de captage du lac vit le jour. Le député Bischoffsheim débloqua des fonds et les travaux furent entamés ; hélas, le tunnel s'effondra et les eaux du lac se déversèrent pendant trois jours ! Il ne s'est plus jamais rempli, mais on peut encore déceler le niveau qu'il atteignait jadis. Au fond du lac, de vieux troncs fossilisés conservés dans la tourbe ont été retrouvés : ils témoignent des vastes forêts ayant occupé ces lieux et comportant des sujets de 40 m de haut pour 5 à 6 m de circonférence !

Itinéraire

De l'entrée du village de Beuil (1 442 m - balise 31), s'élever par un sentier jusqu'au hameau du Clot. Peu après, au niveau d'un abreuvoir (b.39), continuer tout droit et, par un cheminement agréable en direction du Nord, franchir plusieurs vallons pour atteindre un nouvel abreuvoir (b.38). Prendre à gauche une piste forestière et rester de niveau jusqu'au col de l'Espaul (1 748 m - b.7), important carrefour de sentiers.

L'itinéraire utilise ensuite le petit sentier qui mène vers le Sud au lac de Beuil (1 739 m - b.37), lieu propice pour un pique-nique à l'ombre des mélèzes. Du lac, commencer à descendre vers les Launes en prenant le sentier de l'Issart (b.34a), mamelon d'où part une route en lacets qui mène au hameau (b.34, 33, 32). Suivre ensuite à la balise 29 le tracé du GR 52A (balisé en blanc et rouge) vers l'Est jusqu'à Beuil.



Caractéristiques de la randonnée

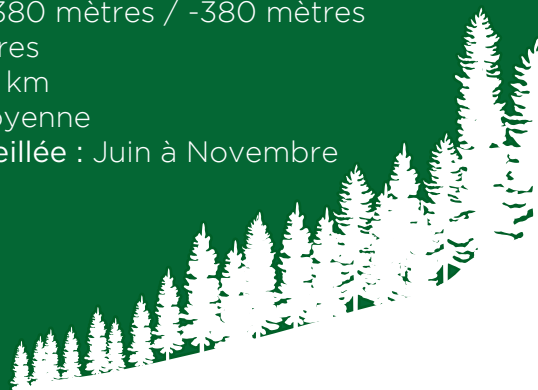
Dénivelée : +380 mètres / -380 mètres

Durée : 4 heures

Distance : 9,5 km

Difficulté : Moyenne

Période conseillée : Juin à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.